



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS ÎLE D'ORLEANS
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 4 AOÛT 2003.

A l'assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-François île d'Orléans tenue le 4 août 2003, à 21 h 45 à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Martin Giguère, Jules Roberge, Jacques Drolet, Lina Labbé, Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion.

ORDRE DU JOUR

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Résolution autorisant l'inspecteur municipal à émettre un constat d'infraction.
- 3- Levée de l'assemblée.

ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03-85

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Lina Labbé et secondé par Martin Giguère.
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

**ITEM 2 RÉOLUTION AUTORISANT L'INSPECTEUR MUNICIPAL À ÉMETTRE
UN CONSTAT D'INFRACTION**

03-86

Il est proposée par Martin Giguère et secondé par Lauréanne Dion, d'autoriser l'inspecteur municipal à émettre un constat d'infraction dans le dossier du Camping Orléans.
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

ITEM 3 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

03-87

La levée de l'assemblée est proposée par Jules Roberge il est 22 h 15.